



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 23 JUIN 2026

A la suite d'une convocation du mercredi 17 juin 2026, les membres du Comité syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le mardi 23 juin 2026 à 17h sous la présidence de Monsieur Gilles BIGNON, Président du Sydème.

✓ **Etaient présents : 31**

Mesdames, Messieurs Gilles BIGNON, Christian CLEMENT, Bernard BORDÉ, Mireille CINQUALBRE, Bernard CLAVE, Roselyne DA SOLLER, Cyrille DALSTEIN, Éric FEDERSPIEL, Guy FENRICH, Freddy LITTY, Christiane MULLER, Laurent MULLER, Christiane HECKEL, Jean-Claude HEHN, Etienne HOFFERT, Orhan KARA, Jonathan LEIDNER-WALDECK, Jacky RIEGER, Barbara SCHICKNER, Dominique SCHOULLER, Océane SIMON, Laurent SLAVIK, Gérard THIEL, Pierre THIL, Bernard TREUVELO, Emmanuel VATRIN, Marc ZINGRAFF.

Dont représentés par son suppléant :

Messieurs Daniel CLEMENT est représenté par Pascal TARILLON, Germain DERUDDER est représenté par Gaetano CIGNA, Ginette MAGRAS est représentée par Aurore SCHUTZ, Christophe MULLER est représenté par Didier BLAISE.

✓ **Excusés ayant donné procuration : 2**

Messieurs. Christian SCHWALBACH a donné procuration à Gilles BIGNON, Claude BARBIAN a donné procuration à Éric FEDERSPIEL.

✓ **Excusé : 22**

Mesdames, Messieurs Jean-François AMMER, Suzanne BUSDON, Alexandre CASSARO, Salvatore COSCARELLA, Salvatore FIORETTO, Roland GLODEN, Marie-France GUERRIERO, Jean-Philippe HANRIOT-FEY, Laurent MENIERE, Kevin PFEFFER, Jean-Marc HOELLINGER, Constant KIEFFER, Sylvia PIESTA, Pascal ROETSCH, Philippe SCHUTZ, Serge STEBLER, Sébastien THISSE, Jean-Paul TINNES, Jean-Marc WAGNER, Gabriel WEBER, Romuald YAHIAOUI, Christian ZWIEBEL.

17. RESSOURCES HUMAINES

OBJET : DESIGNATION D'UN DELEGUE DU COMITE SYNDICAL AUPRES DU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE

Par délibération du 27 novembre 2023, le SYDEME a adhéré au Comité national d'action sociale (CNAS) afin de permettre à ses agents de bénéficier des prestations proposées par cet organisme.

Le CNAS est un organisme national d'action sociale destiné aux agents de la fonction publique territoriale. Il propose un ensemble de prestations ayant pour objet d'améliorer les conditions de vie des agents et de leur famille, notamment sous la forme d'aides et de secours, de prestations en faveur de la famille et des enfants, d'aides aux loisirs, aux vacances et à la culture, d'un accompagnement lors d'événements de la vie ainsi que de nombreux avantages et services à tarif préférentiel.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de ce dispositif et de garantir les relations entre le SYDEME, les agents bénéficiaires et le CNAS, il convient de désigner un référent chargé d'assurer le suivi administratif et fonctionnel de cette adhésion.

Après avoir entendu l'exposé de Gilles BIGNON, Président,

Le Comité syndical délibère par :

33 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Et décide

- De désigner Madame Roselyne DA SOLLER en qualité de référent du Comité national d'action sociale pour le Sydeme ;
- Autoriser Madame Roselyne DA SOLLER à assurer le lien administratif et fonctionnel avec les services du CNAS ;
- D'autoriser le Président à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 23 juin 2026

Gilles BIGNON,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur général des services, Jean-Philippe SIEBERT :
Compte tenu de la publication de la délibération,
Et de la transmission en Sous-Préfecture le

10 JUL. 2026